

«Des faits ont été étouffés au détriment des victimes»

Même sans commission d'enquête, Jean-Pierre Sueur souhaite que le Sénat se penche sur les affaires de pédophilie dans l'Eglise.

Sénateur socialiste du Loiret, Jean-Pierre Sueur est vice-président de la commission des lois du Sénat. Il regrette que la Haute Assemblée ait rejeté la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les affaires de pédophilie dans l'Eglise.

La droite, majoritaire au sein de la commission des lois du Sénat, a dit non à la demande du groupe socialiste de mettre sur pied une commission d'enquête parlementaire relative aux abus sexuels sur mineurs au sein de l'Eglise. Elle a voté la création d'une simple mission d'information sénatoriale. Qu'en dites-vous ?

Les sénateurs socialistes ont défendu la création d'une commission d'enquête, car nous considérons qu'elle était la plus appropriée pour faire la lumière sur un sujet d'intérêt général. Une commission d'enquête parlementaire a bien plus de pouvoirs d'investigation qu'une mission d'information: elle peut entendre toute personne à l'exception du président de la République, nul ne peut refuser de venir, nul ne peut refuser de répondre aux questions, toute personne auditionnée doit témoigner sous serment. Pour autant, nous participerons à cette mission dont les 29 membres [Jean-Pierre Sueur en fait partie, ndlr] ont été désignés le 30 octobre. Elle est donc en mesure de débiter ses travaux très rapidement. Nous ne pratiquerons pas la politique de la chaise vide. Nous aurons à cœur que toutes les personnes qui doivent être entendues pour comprendre ce qu'il s'est passé au sein de l'Eglise le soient.

Pensez-vous que la droite sénatoriale s'est opposée à cette commission de peur que ses travaux ne nuisent à l'Eglise ?

Je pense qu'il y a eu de la part de mes collègues de la droite sénatoriale la peur d'éclabousser l'Eglise. Mais l'Eglise est déjà éclaboussée par tous ces témoignages de personnes, aujourd'hui adultes, qui racontent les abus sexuels dont elles ont été victimes lorsqu'elles étaient enfants. La commission d'enquête a été refusée alors qu'elle

était demandée par *Témoignage chrétien*, certains évêques avec lesquels j'ai personnellement échangé, ainsi qu'une large majorité des catholiques pratiquants, selon un sondage Odoxa (1).

Outre le refus de créer une commission d'enquête, la majorité de la commission des lois du Sénat a aussi décidé d'élargir la mission d'information à toutes les institutions accueillant les enfants...

Le périmètre de la mission d'information a été effectivement élargi bien au-delà de l'Eglise. Mais il est patent qu'il y a eu au sein de l'Eglise un ensemble de comportements qui ont conduit à soustraire à la justice des faits de pédophilie, ce qui est un crime. On a tenté d'étouffer les affaires, de dissimuler les faits, au détriment de victimes qui se sont vu infliger des blessures très lourdes. Certaines ne s'en sont jamais remises. Pour s'opposer à la constitution d'une commission, la droite sénatoriale a invoqué la laïcité, ainsi que le risque de mordre sur les procédures judiciaires en cours ouvertes sur ces affaires de pédophilie...

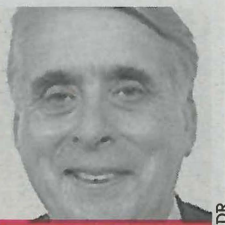
Que répondez-vous ?

C'est une fausse conception de la laïcité. Il n'était pas question pour nous de parler de théologie. Mais de faits de société. Au sein de l'Eglise, des comportements ont eu tendance à considérer que la confession pouvait dispenser de signaler à la justice de la République des crimes commis sur des enfants. Des comportements ont fait aussi passer la défense de l'institution devant l'impératif qu'il y a de saisir la justice. Aucune réalité humaine ne doit échapper à une commis-

sion d'enquête parlementaire. Quant au souci de ne pas empiéter sur les affaires judiciaires, je le fais mien. Il n'a jamais été question d'interférer dans des affaires particulières. Dans l'affaire Benalla par exemple, nous n'intervenons pas sur des faits qui concernent l'enquête judiciaire. Notre commission cherche à comprendre comment fonctionne la sécurité du chef de l'Etat. Dans l'affaire des abus sexuels commis au sein de l'Eglise, nous cherchons à faire la lumière sur le sujet en général: pourquoi la justice n'a pas été saisie, pourquoi la défense des institutions est passée avant celle des victimes.

Recueilli par **TONINO SERAFINI**

(1) Sondage Odoxa pour *Témoignage chrétien*, réalisé du 4 au 5 octobre auprès d'un échantillon représentatif de 1014 personnes.



INTERVIEW